

Sarkotour : la révolte - 1/2

A vous, certainement fidèles du 19/20 ou qui savez ce qui se passe ici bas. Vous qui avez sans doute entendu le tollé qu'a provoqué l'annonce du voyage aux Antilles de Nicolas Sarkozy... Pourquoi tant de polémique autour d'une simple visite de courtoisie ?

1664 : Arrivée des premiers colons en Guadeloupe

1848 : Abolition de l'esclavage

1946: **DEPARTEMENTALISATION**

A tous ceux qui ne connaissent pas cette histoire qui pourtant est la leur car, jusqu'à preuve du contraire nous sommes tous français...

A vous, certainement fidèles du 19/20 ou qui savez ce qui se passe ici bas. Vous qui avez sans doute entendu le tollé qu'a provoqué l'annonce du voyage aux Antilles de Nicolas Sarkozy...

Pourquoi tant de polémique autour d'une simple visite de courtoisie (sic) ?

A l'origine de tant d'indignation, l'article 5 de la loi du 23 février 2005, qui a pour but de faire enseigner dans les écoles "les aspects positifs de la colonisation". Ce qui signifie qu'après avoir longtemps appris que "nos ancêtres sont des gaulois", nous allons désormais apprendre que nous devons remercier les colons d'avoir envahi nos terres ou plutôt de nous y avoir emmener. En effet, grâce à eux, nous ne sommes plus des sauvages, marchants pieds nus, vivants dans les arbres, car nous appartenons désormais au monde civilisé. De plus, nous avons l'éducation, un système sanitaire performant et, ô suprême ! Nous vivons dans "la liberté, l'égalité et la fraternité". Pourquoi, se plaint-on alors ?

Il se trouve que dans cette même école, nous apprenons que "tout n'est jamais tout blanc ou tout noir", mais aussi qu"il faut nuancer sa pensée" ou encore que "s'il y a thèse, il y a antithèse". Or, cette loi nous demande justement d'occulter les aspects négatifs de la colonisation. Ce qui revient à terrer dans nos mémoires que nous sommes tous arrières-petit-fils d'esclaves, que nous avons été considérés comme des sous-hommes, utilisés comme des bêtes, exploités comme des machines! Vous me direz que l'on a abolit l'esclavage mais, combien de temps après a-t-on admis que nous étions des citoyens français à part entière? Près d'un siècle après? N'a-t-on pas été jusqu'à indemniser ces mêmes colons pour les dédommager du manque à gagner dû à la perte de leur esclave?

Et nous devrions nous réjouir ? Nous étions des hommes libres, sur un territoire qui était notre, ils sont arrivés, ont fait de nous des esclaves et nous devrions voir le coté positif de l'affaire ? NON

Mais, me direz-vous, il n'y a pas de quoi refuser de recevoir un ministre qui plus est d'Etat ? Expliquons-nous encore...

La loi du 23février 2005 a été adoptée à l'unanimité par les députés UMP qui, rappelons-le ont la majorité a l'assemblée. Or, qui est le président de l'UMP ?

L'état nous propose une réécriture de l'histoire à sa convenance : c'est révoltant !

Il se donne le beau rôle dans une histoire où il est le persécuteur : c'est une honte!

Vous êtes choqué que l'on vous qualifie de racailles, nous sommes bouleversés, ahuris, dégoûtés d'apprendre que nous avons été colonisés pour la bonne cause.

En sus, la meilleure attitude à adopter est bien d'imiter Aimé Césaire. Car, qu'Aimé Césaire refuse de le recevoir : cela s'applaudit ! C'est dire que ce grand homme ce bat jusqu'au bout pour ses convictions, qu'il ne baisse pas la garde et qu'il est engagé pour la vie. En effet, ce fut l'un des acteurs principaux de la départementalisation et, aujourd'hui, du haut de ses 92 ans, il refuse d'approuver implicitement un retour vers le passé. Il invoque des raisons personnelles ne nous associant pas à sa démarche. Mais, comme un seul homme, Guadeloupe et Martinique ont annoncé leur intention de faire grève et de ne pas recevoir le ministre. Car, recevoir cet homme sur notre territoire, c'est affirmer qu'il a raison !

Certes, me direz-vous nous aurions pu nous contenter de protesté, mais qui nous écoute de nos jours ? Car, cela fut tenté et cela fut vain...

L'unanimité cela signifie que pas un seul n'est contre! Donc, de la même façon qu'ils s'accordent sur le fait



Sarkotour : la révolte - 2/2

que nous avoir colonisés fut un acte favorable, de la même façon nous sommes contre toute venue démonstrative et hypocrite aux allures de campagne électorale déguisée. Qu'il fasse sa promotion, soit, passons, mais, nous ne sommes pas des guignols assujettis au bon vouloir d'un marionnettiste.

Ceci étant dit, certains ne comprennent sans doute pas pourquoi nous avons choisit d'exprimer notre.

Ceci étant dit, certains ne comprennent sans doute pas pourquoi nous avons choisit d'exprimer notre mécontentement par une grève générale : petit cours lapidaire ...

La France est, en effet, un Etat de droit. Or, qui se sert de l'épée périt par l'épée. S'il a suffit d'une loi pour permettre une réécriture de l'histoire, il faudra une grève pour faire entendre ce qui jusqu'à leur n'a pas été entendu à l'amiable. Le droit de grève nous l'avons obtenue en 1864, nous ne savons, en Guadeloupe, que trop bien quel est son pouvoir. Car, il était déjà inadmissible d'avoir obtenu la départementalisation comme remerciement à un service rendu (N. B : 1946=Après-guerre), pour en plus, devoir accepter de voir en la colonisation l'œuvre d'un bienfaiteur soucieux de notre devenir. C'est mal connaître ce peuple trop longtemps opprimé! Car, de la même manière dont nous avons su prendre les armes pour nous révolter contre l'esclavage, pour l'égalité, de la même manière, nous nous insurgeons contre une telle aberration!

A l'heure où je rédige ces lignes, le danger est écarté. En effet, après de nombreuses hésitations, Nicolas Sarkozy a, officiellement, annoncé l'annulation de son voyage à cause d'un climat défavorable". Comme toujours ici, le soleil brille... Ce n'est, selon lui, que partie remise. En effet, qu'il revienne : nous l'attendons de pied ferme ! Pas de violence, il ne le mérite pas, il n'a que notre mépris...